

Séjour : Le Terrou du 14 au 21 Juin 2025

(Prestations selon notice d'information no 2022-1)

	① Mes coordonnées	② La personne qui m'accompagne
Nom et prénom		
N° de licence		
Téléphone	Mobile:	Mobile:
Email	@	@
En cas d'urgence, prévenir	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si NON, je partage une chambre double avec : Dans le cas où je ne précise par de nom et si le club ne trouve personne, je m'engage à payer le supplément chambre individuelle. Il en est de même en cas d'annulation de la personne prévue.	
Conditions générales de vente et notice d'information	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : <input type="checkbox"/> oui	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : <input type="checkbox"/> oui
Assurances Montant non remboursable	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ▪ Dans tous les cas, je remplis le bulletin de <u>souscription</u>	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ▪ Dans tous les cas, je remplis le bulletin de <u>souscription</u>

	Prix Unitaire	①	②	TOTAL
Prix du séjour	850			
Supplément chambre individuelle	154			
Assurance annulation et interruption de séjour	37€			
TOTAL GENERAL				

REGLEMENT : Le jour de dépôt des dossiers, joindre 3 chèques à l'ordre des Randonneurs Sanaryens

Par personne : 1 chèque de 350€ + toutes les options (ch. Individ, assurances) encaissé le 25/11/2024	Par personne : et 2 chèques de 250€ & 250€ Encaissé le 12/02/25 & le 15/04/2025
---	--

Nombre de participants maximum : 47, voyage validé à 45 - Tout dossier incomplet sera refusé

Frais d'annulation :

Avec assurance : 30 € de frais de dossier par personne (sous réserve d'acceptation du dossier d'assurance).

Sans assurance :	* Plus de 90 jours avant le départ :	30 € de frais de dossier
	* De 90 à 60 jours avant le départ :	25 % du montant du forfait
	* De 59 à 45 jours avant le départ :	50 % du montant du forfait
	* De 44 à 30 jours avant le départ :	75 % du montant du forfait
	* Moins de 30 jours avant le départ :	100 % du montant du forfait

Les Randonneurs Sanaryens

Fait à _____ le : _____
Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature